



Remiremont, le 2 mars 2022

Monsieur Jean-Charles VAUTHIER

Président de la CPTS de Remiremont et vallées

OBJET : ouverture en urgence d'un lieu d'exercice médical secondaire à St Maurice/Moselle

Monsieur le Président, cher docteur Vauthier

Vous avez eu l'amabilité de participer à notre dernière assemblée générale le 28 février dernier et d'y présenter la Communauté Professionnelle du Territoire de Santé (CPTS) que vous présidez et je vous en remercie très sincèrement.

Comme nous, vous avez été interpellé par l'information toute récente de la fermeture du cabinet médical de St-Maurice sur Moselle suite à la décision du dernier médecin généraliste d'arrêter son activité.

Réunis en Conseil d'Administration de l'Ademat-H hier soir, nous avons constaté la poursuite de la dégradation de l'offre médicale sur ce secteur. La population de la haute vallée de la Moselle, déjà naturellement éloignée des services hospitaliers en temps normal, se trouve aujourd'hui doublement pénalisée puisque sans réelle possibilité d'accéder à la médecine de ville en proximité. Les cabinets les plus proches sont au Thillot et ne pourront pas faire face aux besoins.

Il nous semble donc nécessaire de trouver des solutions d'urgence, fussent-elles provisoires, pour pallier cette grave atteinte à l'accès aux soins pour tous et partout.

Il est dans les prérogatives de la CPTS que de faciliter l'accès à un médecin traitant et d'assurer la permanence des soins. Certes tous les professionnels de santé du territoire ne sont pas encore regroupés dans votre communauté, **mais il semble important que celle-ci puisse démontrer rapidement et concrètement sa solidarité avec la population en mobilisant ses moyens humains et matériels pour ouvrir un lieu d'exercice médical secondaire (décret n°2019-511) à St-Maurice dans les locaux de la maison de santé. Une telle mesure ne devrait pas peser trop lourdement sur les professionnels qui pourraient assurer un service en rotation en complément de leur propre activité, et ce dans l'attente de l'arrivée de nouveaux médecins.**

Cette mobilisation des professionnels autour des besoins de santé et d'accès aux soins de la population des fonds de vallée serait grandement appréciée dans un territoire où la santé et le bien-être sont devenus non seulement une préoccupation de tous mais aussi une priorité affichée de l'action publique. Les citoyens et les usagers que nous représentons soutiennent depuis longtemps les professionnels de santé du territoire et ne doutent pas qu'ils sauront être au rendez-vous, dans l'action.


Nous mettons en copie de ce courrier tous ceux qui sont susceptibles d'accompagner la CPTS et le territoire dans la construction de solutions opérationnelles à brève échéance et à plus long terme.

Dans cette attente, nous restons à votre disposition et vous prions de croire, monsieur le président, cher docteur Vauthier, à l'assurance de notre engagement pour une meilleure santé pour tous et partout.

Pour le Conseil d'administration de l'Ademat-h,

Le Président,

Jean Pierré



Copie : Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges

Monsieur le président du Conseil auprès de la CPAM

Madame la Directrice Générale de l'ARS -GE

Madame la Déléguée territoriale de l'ARS 88

Monsieur le Préfet des Vosges

Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges et les conseillers du bassin de santé

Monsieur le Président du PETER du Pays de Remiremont et des Vallées

Monsieur le Président et les élus de la communauté de commune des ballons des Hautes Vosges

Monsieur Didier Houot Vice-président PETER en charge de la Santé

Monsieur le Député Naegelen

Messieurs les Sénateurs Hingray et Gremillet

Monsieur le Maire et mesdames et messieurs les élus de St-Maurice Sur Moselle, Fresse sur Moselle, Bussang

Monsieur le Président et Monsieur le directeur de la MSA

Les professionnels de la maison de Santé de St Maurice sur Moselle

ADEMAT-H: Association pour la Défense, le Maintien, et l'Amélioration de la Maternité et de l'hôpital de Remiremont

Siège social :1 place Ch Poncelet- 88200 Remiremont Adresse postale 60 route du droit 88 290 Thiéfosse

Association adhérente à la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

Agrément ministère de la solidarité et de la santé N°2017RN0146

www.ademat.org - defense.materniteremiremont@gmail.com - FB Ademat.H.Remiremont.Officiel